



Bienvenue au bulletin de la commission NAT!

Nous vivons des temps difficiles. L'apparition de la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé notre manière de vivre, de travailler et de communiquer. Des milliers de personnes ont perdu la vie. Quelles que soient les difficultés, nous continuons de penser qu'il est très important de rester en contact, de débattre de l'actualité du jour et de vous tenir informés de nos travaux. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principaux thèmes que nous avons abordés. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse nat@cor.europa.eu et à nous faire part de votre actualité, de vos idées ou de toute information que vous jugerez utile. Et surtout, prenez soin de vous!

Ulrika Landergren (SE/RE), présidente de la commission NAT

COVID-19: le président du CdR réclame un nouveau mécanisme européen d'urgence sanitaire

Dans une déclaration publiée le 20 mars 2020, le président du Comité européen des régions a demandé la création d'un mécanisme d'urgence sanitaire de l'UE:

«Les efforts déployés par la Commission européenne et par le Conseil de l'Union représentent un pas dans la bonne direction... Je crois que l'Union doit aller plus loin et mettre en place un mécanisme européen d'urgence sanitaire visant à mieux soutenir les milliers de dirigeants régionaux et locaux qui luttent pour fournir des services de santé au niveau local.

Ce mécanisme sanitaire devrait aider les villes et régions de toute l'Europe à recruter de toute urgence du personnel médical supplémentaire, à acquérir davantage de dispositifs médicaux, à soutenir les services de soins intensifs et à fournir aux écoles et aux hôpitaux des outils et équipements d'assainissement.»

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/COVID-19-CoR-President-calls-for-a-EU-Health-Emergency-Mechanism-to-support-regions-and-cities.aspx>

COVI-19 — Le CdR lance un plan d'action en cinq points et une plateforme d'échange

Dans le contexte de la crise actuelle, le CdR est prêt à aider, informer, mobiliser et représenter les régions et les villes de toute l'Europe. Sur le plan opérationnel et concret, le plan d'action du CdR vise à:

- 1) demander la mise en place d'un **mécanisme d'urgence sanitaire de l'UE**;
- 2) créer une **plateforme de coopération entre les villes et les régions** de l'UE;



Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement mise à jour sur la politique de santé

- 3) assurer, au moyen de mécanismes mis en place au sein du CdR, un **retour d'information concret du point de vue local et régional** sur la manière de traiter les aspects sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie et leur incidence sur les citoyens et les communautés locales;
- 4) fournir régulièrement **aux collectivités locales et régionales des informations pratiques sur les mesures prises par l'Union européenne** pour faire face à la crise;
- 5) faciliter un **état des lieux des mesures mises en œuvre par l'Union européenne sur le terrain** pour lutter contre la pandémie et collecter auprès des membres des données probantes qui permettront d'améliorer les politiques de l'Union en s'appuyant sur les expériences de l'échelon local et régional («bilan de santé» des politiques).

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/COVID-19-EU-Committee-of-regions-to-launch-an-exchange-platform.aspx>

Plateforme d'échange COVID-19:

Compte tenu de la nécessité de mettre en place une coopération et une assistance mutuelles, le CdR a lancé une plateforme en ligne destinée aux collectivités locales et régionales dans cette situation de crise.

Outre la liste des points de contact des États membres, la plateforme offre également la possibilité d'échanger les bonnes pratiques et de s'accorder sur des mesures concrètes dans la lutte contre le COVID-19. En outre, grâce à cet outil, les responsables locaux et régionaux peuvent débattre non seulement de leurs réussites, mais aussi des défis auxquels ils sont confrontés et de l'aide dont ils pourraient avoir besoin pendant ces temps difficiles.

Lien vers la plateforme d'échange COVID-19: <https://cor.europa.eu/en/engage/Pages/COVID19-exchangeplatform.aspx>



Soutien de l'UE en faveur du secteur de la pêche durement touché

La pêche et l'aquaculture figurent parmi les secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19. La demande de produits de la mer connaît un grave ralentissement, étant donné que



Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement mise à jour sur la politique de santé

les détaillants, les restaurants, les cantines et les autres acheteurs à grande échelle réduisent ou interrompent temporairement leurs activités. La Commission européenne a dès lors décidé de réviser les règles de l'UE en matière d'aides d'État, qui permettent aux États membres de soulager temporairement les opérateurs économiques touchés par la crise. **Les nouvelles règles prévoient une augmentation importante du montant maximal des aides de minimis par entreprise, de 30 000 EUR actuellement à 120 000 EUR.** L'impact de ces mesures sur les zones côtières va bien au-delà des secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les entreprises de l'économie bleue au sens large — de la biotechnologie au tourisme — en profiteront également. Virginijus Sinkevičius, commissaire européen chargé de l'environnement, des océans et de la pêche, a déclaré: «Nos pêcheurs et nos aquaculteurs sont parmi les premiers à subir les conséquences économiques de la COVID-19, étant donné que la demande de produits de la mer a connu une grave récession. Permettez-moi toutefois de le dire haut et fort: l'Union européenne se tient à vos côtés lors de cette crise. Ensemble, nous ferons en sorte que l'UE maintienne une industrie des produits de la mer forte et des communautés côtières prospères, maintenant et à l'avenir.»

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/ireland/news/covid-19-response-eu-enables-immediate-support-to-hard-hit-fisheries-sector_fr

L'UE contribue à la sécurité des équipements médicaux et de protection

Les équipements de protection individuelle — **masques, gants, lunettes, écrans et combinaisons** — ainsi que les **appareils de ventilation médicale** et les **kits de contrôle** sont vitaux pour les hôpitaux, les professionnels de la santé, les patients, les travailleurs de terrain et les autorités de protection civile. Pour acquérir ces équipements rapidement et à un coût raisonnable, la Commission a lancé quatre appels d'offres différents: (1) gants et blouses chirurgicales; (2) masques, lunettes, écrans de protection; (3) appareils de ventilation médicale et équipements respiratoires et (4) équipement de laboratoire, y compris les kits de contrôle. Tous les États membres intéressés ont été en mesure de participer et les contrats devraient être signés dans les semaines à venir. Ces équipements devraient alors être disponibles dans les États membres sans délai.



Bulletin de la commission NAT

COVID-19 Confinement

mise à jour sur la politique de santé

Renforcer les capacités de production de l'UE

Les fabricants européens doivent augmenter massivement leur production globale d'équipements de protection individuelle. Afin de rendre leurs efforts possibles, la Commission et les organisations européennes de normalisation ont convenu que **toutes les normes européennes harmonisées pertinentes seront exceptionnellement mises gratuitement et pleinement à la disposition** de toutes les entreprises intéressées. Cette mesure contribuera à la fabrication de ces articles sans compromettre nos normes en matière de santé et de sécurité et sans retards excessifs.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_502

Autorisations d'exportation

Réagissant aux restrictions sur les exportations d'équipements de protection individuelle, la Commission a publié des orientations sur la manière de mettre en œuvre ces mesures. En conséquence, presque tous les États membres ont désormais levé les restrictions nationales à l'exportation, et **les équipements de protection peuvent être fournis sans discontinuité dans l'ensemble de l'Union**, là où les besoins sont le plus criants.

Lien vers la décision de la CE: https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2020/march/tradoc_158668.pdf



**Comité européen
des régions**

Bulletin de la commission NAT **COVID-19 Confinement** **mise à jour sur la politique de santé**

Un pour tous, tous pour un

Cette semaine, l'Allemagne a accueilli dans des hôpitaux de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et du Bade-Wurtemberg des patients français et italiens gravement atteints par le COVID-19. Ensemble, la France et l'Allemagne ont envoyé à l'Italie davantage de masques et d'engins de protection que la Chine; à l'heure où nous mettons sous presse, l'Autriche envoie 1.6 millions de masques supplémentaires. (Source: Commission européenne)

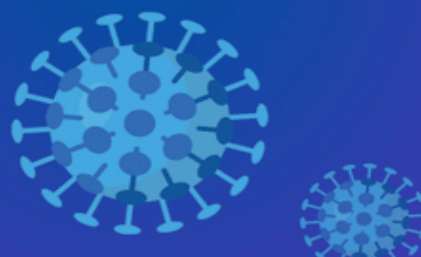


**Comité européen
des régions**

Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement mise à jour sur la politique de santé



**EUROPEAN
SOLIDARITY**



26 March 2020
#coronavirus



**France and
Germany combined
have donated to
Italy more masks
than China**



**Germany announced
that it would send
1 million face
masks to Italy still
this week**



**Last Friday, France
sent 1 million
masks to Italy
and 200,000
protective suits**



**Austria is flying
1.6 Million
masks to Italy**



**Germany is
taking patients
from France and
Northern Italy**

••• and much more will follow

© European Union, 2020
Reuse of this document is allowed, provided appropriate credit is given and any changes are indicated (Creative Commons Attribution 4.0 International license). For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.
All images © European Union, unless otherwise stated. Icons © FlatIcon - all rights reserved



Bulletin de la commission NAT

COVID-19 Confinement

mise à jour sur la politique de santé

Transfert de médecins

Dans le même temps, la Commission, conjointement avec les ministères de la santé, travaille à une proposition de soutien à l'échelle de l'UE portant sur le **transfert de professionnels de la santé** de pays dont la charge de soins est moins importante vers les pays où les besoins sont plus aigus. Cette initiative pourrait compléter la coordination transfrontalière des patients déjà entreprise (voir ci-dessus) et fournir également une formation aux professionnels de santé d'autres pays en cas de nouvelle vague dans d'autres contextes nationaux à l'avenir. Les gouvernements nationaux devraient à présent discuter de leurs besoins et convenir de présenter une telle proposition.

Lien: compte rendu du comité de sécurité sanitaire (États membres et fonctionnaires de la Commission): https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/preparedness_response/docs/ev_202003252_sr_fr.pdf

Élargir le champ d'application du Fonds de solidarité

Dans le cadre de la réponse coordonnée européenne à la pandémie actuelle de COVID-19, la Commission européenne a proposé d'élargir le champ d'application du Fonds de solidarité de l'UE afin d'y inclure des crises graves de santé publique pour pouvoir, en cas de nécessité, le mobiliser en faveur des États membres le plus durement touchés. À l'heure actuelle, le Fonds de solidarité de l'UE est un instrument essentiel de soutien en cas de catastrophes naturelles majeures.

En 2020, les États membres le plus durement touchés devraient avoir accès, au cas par cas, à un soutien financier à concurrence de 800 millions d'EUR.

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_459

Réserve stratégique médicale (rescEU) — La solidarité de l'UE en action

La Commission européenne a décidé de créer une **réserve stratégique d'équipements médicaux** tels que des respirateurs/ventilateurs et des masques de protection, mais aussi des vaccins et des fournitures de laboratoire destinés à aider les pays de l'UE dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (rescEU fait partie du [mécanisme de protection civile de l'UE](#) qui renforce la coopération entre les États participants dans le domaine de la protection civile, en vue d'améliorer la prévention, la préparation et la réaction aux catastrophes).

Janez Lenarčič, commissaire chargé de la gestion des crises, a déclaré à ce sujet: «L'UE prend des mesures pour que les États membres disposent de davantage d'équipements. Nous mettons en place une réserve stratégique (rescEU) afin d'obtenir rapidement les approvisionnements nécessaires à la lutte contre le coronavirus. Elle servira à soutenir les États membres confrontés à des pénuries d'équipements



**Comité européen
des régions**

Bulletin de la commission NAT COVID-19 Confinement mise à jour sur la politique de santé

nécessaires pour traiter les patients infectés, à protéger les professionnels de la santé et à ralentir la propagation du virus. Notre plan est d'aller de l'avant sans délai.»

Lien vers le COMMUNIQUÉ DE PRESSE: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_476